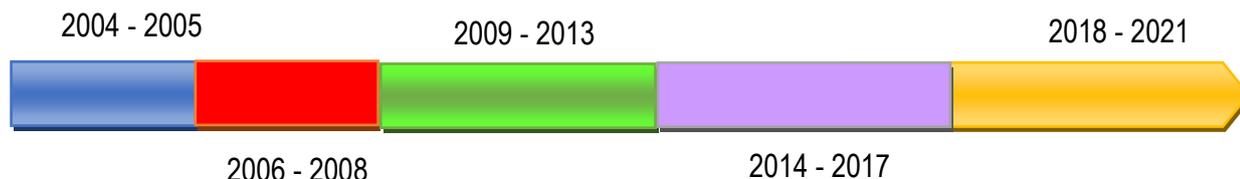


Les fondements de l'Association « Le Plateau » ...



2004 - 2005 :

Une envie au sein de la structure Espace loisirs UFCV de mettre en place des actions à destination de la population, associée à une volonté de la Municipalité de soutenir des structures associatives de proximité, ont permis aux premières actions de quartier de voir le jour tel qu'un apéritif dans le cadre de « Ma rue en fête » au mois de Juin , puis ensuite la 1^{ère} fête de quartier qui se déroulera le Samedi 18 Septembre 2004...

Soutenu financièrement, dans le cadre de la Politique de la Ville (Financement Contrat de Ville) par la Ville de Bourg en Bresse, le Conseil Général et la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), l'Espace Loisirs UFCV commence à tisser des liens avec quelques habitants et commerçants du territoire.

Une réflexion est alors menée, avec l'accompagnement des partenaires, pour créer une association de quartier.

2006 – 2008 :

C'est donc en 2006, qu'est née l'Association «Le Plateau », association originale et atypique , composée d'habitants, de commerçants, et de prestataires de service.

Un premier Président, Philippe Thomasset, puis en 2007, deux co-présidents, Alain Fechoino et Jean Paul Lanaret prirent les rênes de l'Association, et en 2008, Alain Fechoino reste seul Président.

L'agrément « structure de voisinage » est porté par l'UFCV, une convention entre l'UFCV et le Plateau est mise en œuvre pour la mise à disposition du Personnel et pour les locaux.

Les financements liés à l'agrément ainsi que les financements de la ville et de l'Etat pour un poste adulte relais, permettent à Nathalie Pourchoux, salariée de l'UFCV, de prendre la mission de coordinatrice de l'Association Le Plateau.

2009 – 2013 :

Renouvellement de l'agrément « Animation locale » par la CAF, pour 4 ans.

2011 - Travail de l'Association sur la perspective d'un agrément Centre social, au vu de l'évolution de son projet.

2012 – L'Association « Le Plateau » devient seul porteur de l'agrément.

Depuis 2012, travail de réflexion pour être force de proposition pour un projet d'aménagement au sein du Parc de notre structure (Plan local d'urbanisme, travail avec la Mairie...)

2013 - Embauche en direct, par l'Association « Le Plateau » de Nathalie Pourchoux comme responsable de structure.

2014 – 2017 :

Pas de perspective d'agrément Centre social, suite au positionnement de la CAF, suite au travail engagé sur les inégalités de territoire au niveau du département. (État des lieux : Plusieurs centres sociaux déjà présents sur la Ville). - Agrément reconduit avec le maintien des 3 axes de travail.

2014 – Embauche de Christine Cuchet, à mi-temps, comme chargée d'accueil.

Depuis 2016, premiers prémices des relations avec la Ville sur la perspective d'une délocalisation.

2016 – En l'absence du Président, Alain, pour maladie, 2 vice- présidentes assurent l'intérim : Pauline Daly et Carole Gerbaud.

2018 – 2021 :

Les années 2018, 2019, 2020... l'association souhaite travailler sur le projet de délocalisation au sein du Parc de la Madeleine.

En 2018, des prémices de travail avec la Ville commencent à voir le jour, et le 4 octobre 2018, à l'occasion d'un Conseil d'Administration, le Maire Jean François DEBAT annonce aux administrateurs, le futur pôle social de la Madeleine à horizon début 2021.

Un travail s'engage depuis, avec les membres de la commission Projet sur cette perspective, qui prendra en compte les activités existantes de l'Espace de Vie Sociale, et le portage du centre de loisirs CLOE UFCV.